



CHEMIN DU POMMIER 5
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50
FAX (41.22) 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADR. TELEGR. INTERPARLEMENT GENEVE

GRP/2011/Inf.8
20 décembre 2011

Emancipation des femmes rurales : le rôle des parlements

New York, 29 février 2012

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous sommes heureux de vous annoncer que la réunion parlementaire organisée tous les ans à l'occasion de la session de la Commission de la condition de la femme se tiendra à New York le 29 février 2012. Cette réunion, organisée par l'Union interparlementaire et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), aura pour thème *Promouvoir l'autonomisation des femmes rurales : le rôle des parlements*.

La réunion portera sur les stratégies à employer pour promouvoir l'autonomisation des femmes rurales. La séance du matin sera consacrée à leur émancipation politique. Il sera question des moyens à mettre en œuvre pour que les femmes rurales participent sans réserve à la vie politique et que leur voix soit entendue et prise en compte par les parlements. La question de la représentation des femmes rurales au Parlement sera également discutée pendant cette séance. Celle de l'après-midi traitera des objectifs stratégiques à se fixer pour l'autonomisation des femmes rurales, notamment des questions relatives à leur autonomisation économique, à l'égalité d'accès à la terre, au crédit, à l'héritage, à l'éducation et aux soins de santé. Le but est de mettre en lumière les actions que les parlements peuvent entreprendre pour lever les obstacles et promouvoir la condition des femmes rurales. La réunion sera ainsi l'occasion de contribuer aux débats de la Commission dont le thème privilégié en 2012 sera *L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et de la faim, le développement et les défis actuels*.

L'UIP encourage vivement votre parlement à veiller à ce que des parlementaires, hommes et femmes, fassent partie de la délégation de votre pays à la session de la Commission, y compris des présidents ou membres des commissions chargées de l'égalité entre les sexes, de l'agriculture ou du développement rural. Non seulement cela assurera leur participation et leur contribution à la réunion parlementaire, mais en outre cela facilitera la présence parlementaire aux débats sur la condition de la femme qui auront lieu du 27 février au 9 mars 2012. On trouvera l'ordre du jour (en anglais) de la 56^{ème} session de la Commission sur <http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/56sess.htm>. Veuillez noter en outre que l'UIP tiendra deux réunions informelles d'une heure chacune le 1^{er} mars 2012. Comme l'ONU n'a pas d'installation d'interprétation dans les salles prévues pour les réunions informelles, les débats se dérouleront en anglais uniquement.

Nous vous enverrons l'ordre du jour de la réunion et autres documents s'y rapportant dès qu'ils auront été finalisés. Ces documents seront également consultables prochainement sur www.ipu.org/strct-e/futrmets.htm. En attendant, nous sommes heureux de joindre à la présente le formulaire d'inscription.

Anders B. Johnsson
Secrétaire général